



## REUNION DES AMATEURS DU BRAQUE D'Auvergne

### Test d'Aptitudes Naturelles (T.A.N.)

Examen réservé aux chiens L.O.F. âgés de 6 à 36 mois

**Samedi 23 Juillet 2022 – SEMONS (38260)**

### FEUILLE D'ENGAGEMENT

(1 chien par feuille – A photocopier si plusieurs chiens)

**Lieu : Chemin Murinay 38260 SEMONS**

**GPS : Coordonnées à déterminer**

**Organisateur : M. Gérémy ZAPATA**

**Tél. Portable : 06.99.24.41.34**

**Mail : geremy.zapata@orange.fr**

Nom du chien : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ N° L.O.F. \_\_\_\_\_ Sexe \_\_\_\_\_

N° de tatouage ou de Puce \_\_\_\_\_

Nom du père \_\_\_\_\_ Nom de la mère \_\_\_\_\_

(A relever sur le certificat de naissance ou le pedigree)

Nom du propriétaire : \_\_\_\_\_ N° d'adhérent : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

	Tarif adhérent			Tarif non-adhérent		
	Prix par chien	Nb de chiens	Total	Prix par chien	Nb de chiens	Total
Engagement T.A.N (uniquement) :	27 €			30 €		
Engagement Field d'initiation (uniquement) :	27 €			30 €		
Engagement T.A.N et Field d'initiation :	44 €			50 €		

Repas midi (réservation) : 18 € X ..... = \_\_\_\_\_ + ... enfant(s) de moins de 10 ans (Gratuit)

Les inscriptions accompagnées des chèques (1 pour les inscriptions et 1 pour les repas) à l'ordre de la R.A.B.A sont à retourner **AVANT LE 13/07/2021 (cachet de la poste)** à :

**M. Gérémy ZAPATA – 16, rue Pierre de COUBERTIN – 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE**

### **N'OUBLIEZ PAS DE RETENIR VOS REPAS !!**

**Rappel** : Le T.A.N. a pour but de contrôler la passion sur le terrain, l'arrêt et la réaction au coup de feu de votre chien

Les chiennes en chaleur devront être signalées dès leur arrivée. Elles concourront en dernière position sur les terrains. Tous les chiens présents sont sous l'entière responsabilité des propriétaires et/ou des présentateurs. Tout événement direct ou indirect qui pourra leur être imputé (dégradation, accident, etc...) ne pourra être imputable aux organisateurs. Les participants ou accompagnateurs renoncent à recours contre l'organisation et l'organisateur.

Il incombe aux participants d'assurer le bien-être de leur chien lors de nos manifestations canines. Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être, comme d'abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses et/ou de le traiter de manière cruelle. La violation de ces règles entraînera l'exclusion de la manifestation en cours et des événements à venir.

*Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus et en accepte les termes sans réserve.*

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

**Signature** (obligatoire)